

Les Nouvelles

de Loire Atlantique

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français
N° 686 - 18 Mars 1999 - Prix 2,50 F

FORUM : une initiative citoyenne



Pour se faire plus entendre en France et en Europe.

Un
apport
constructif
et
critique

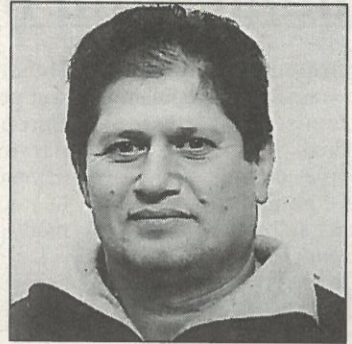
● Interrogé sur l'attitude du PCF à l'égard du gouvernement, Robert Hue déclarait lors d'une récente émission :

«Nos électeurs savent dans quelles conditions nous sommes allés au gouvernement de la France. Quand on les interroge, ils souhaitent qu'on y reste, qu'on continue d'y travailler de façon constructive. Qui ne voit pas que **notre présence dans le gouvernement depuis vingt mois a largement contribué faire avancer des dossiers sociaux** ? En même temps, ils souhaitent qu'on exprime notre point de vue critique, précisément pour infléchir un certain nombre de choses. **Et quand ça ne va pas bien, nous n'avons pas à la boucler.** Il faut que nous disions les choses, par exemple, quand on ne va pas assez loin.

«Ainsi, je pense qu'aujourd'hui, **il faudrait relancer la bataille de l'emploi par une consommation plus forte, donc une augmentation du pouvoir d'achat des salaires, des retraites, des minima sociaux, et une modification de la fiscalité.** Quand on augmente le pouvoir d'achat, on favorise d'ailleurs les entreprises, puisqu'on a davantage de consommation, donc d'activité».

Il ajoutait : «Il faut davantage partager le pouvoir. Avec la liste que je vais conduire aux élections européennes, pour la première fois, un parti politique va permettre à des gens qui sont dans les mouvements sociaux et citoyens, et qui ne se retrouvent pas dans un parti, de se faire entendre et d'avoir des élus européens. Ça, c'est vraiment innovant».

► Jean-Joël Murati est le candidat présenté par le Parti Communiste Français à l'élection cantonale de Paimboeuf, qui fait suite à l'annulation du résultat de mars 98. Nous sommes allés le rencontrer en campagne électorale.
Lire page 2



► Notre dossier, pages 3 et 4, évoque, suite au débat sur l'application de la directive européenne sur l'électricité, le travail des députés communistes. Nous essayons de faire un tour d'horizon sur cet important sujet en répondant à une série de questions.



22
et
23

Ce sont les 22 et 23 mai que se déroulera la Fête des Nouvelles. Le week-end de la Pentecôte verra une fête renouvelée et pleine de surprises. Nous commençons à dévoiler quelques nouveautés de cette Fête 1999.
Lire page 5



ACTUALITÉ

Hôpital de Blain

► Michèle Picaud, Conseillère régionale s'est adressée par courrier à Martine Aubry à propos du nouveau schéma régional d'organisation sanitaire et particulièrement de la partie psychiatrie.
Lire page 7

Construire l'avenir

► Notre département a été ces derniers jours marqué par une série d'initiatives du Parti Communiste Français. Le Forum, qui s'est tenu le 10 mars, a réuni un ensemble de citoyens qui avaient décidé de créer de nouvelles conditions d'échanges. Les Communistes, quelques jours avant, discutaient de la liste que conduira Robert Hue aux Européennes.
Lire page 6

Montoir : autour d'un buffet campagnard

Forme nouvelle pour une « assemblée populaire de remise des cartes » : vendredi 5 mars, les Communistes de Montoir et les élus communistes se sont réunis autour d'un buffet citoyen.

On se retrouve, on discute par petits groupes en attendant les retardataires. Tout le monde est là : il est temps de servir l'apéritif et déjà les premiers échanges s'engagent naturellement : l'implantation de l'usine TREDI sur la zone de la Barillais, les mouvements aux Chantiers sur la réduction du temps de travail...

Le buffet est en place, chacun va se servir.

Hubert Delahaie y va de son petit discours sur les Européennes : la double parité de la liste, la démarche de fond du PCF, la consultation des Communistes.

Le débat s'engage : accord avec la démarche, interrogations sur le sens de la consultation des Communistes. Jean-René Teillant, secrétaire de la Section, apporte de nouveaux éléments. La discussion se poursuit.

La soirée avance. Au dessert, la discussion rebondit sur l'activité du Groupe des Elus communistes et républicains de Montoir : leur place dans la municipalité, leurs ini-

tiatives avec la population, le vote du prochain budget de la commune.

L'heure avance. Il y a toujours matière à débat. On fixe une assemblée générale de tous les Communistes, largement ouverte, pour rediscuter des questions abordées et prendre des décisions avec la participation du plus grand nombre.

Décidément, le PCF est bien vivant, debout, prêt à relever les nouveaux défis posés par la société, à saisir les occasions de faire avancer les changements. Certes, tout n'est pas simple mais les Communistes sont là, travaillant à recréer l'espoir.

Incinération des déchets industriels à Montoir Où en est le dossier TREDI ?

Trou de mémoire

Les élus de la droite Objectif Montoir viennent de réagir au projet de l'implantation de l'usine TREDI sur la zone de la Barillais. Avec semble-t-il des problèmes de mémoire et des problèmes de circulation d'informations à l'intérieur de leur groupe.

Les élus d'Objectif Montoir ont « oublié » qu'ils connaissaient l'existence du projet depuis début 1997 : les élus communistes et républicains l'avaient dévoilé dès mars 97 après avoir posé la question au bureau municipal du lundi 10 février 1997 (ce dont les élus d'Objectif Montoir étaient parfaitement au courant).

Le groupe Objectif Montoir parle de « construire une véritable politique environnementale et de bâtir à court, moyen et long terme ». Mais c'est ce qui se fait depuis 3 ans avec d'ailleurs la participation et l'assentiment de l'élu du groupe Objectif Montoir !!!

OCTOBRE 1998 :

Les Montoirins découvrent l'ouverture d'une enquête publique pour l'installation sur la zone industrielle de la Grande Paroisse (usine d'engrais fermée en 1995) d'un incinérateur de déchets industriels par la Société TREDI. L'émotion est grande parmi les habitants riverains du site.

Afin de faire le point sur ce dossier, nous avons interrogé Hubert Delahaie, adjoint à l'Environnement de la commune de Montoir et membre du groupe des élus communistes et républicains.

Question : Comment expliquer l'opposition massive de la population à ce projet ?

Réponse :

Tout d'abord le manque de transparence totale sur le projet, conduit dans la plus grande discrétion par le Maire et son adjoint à l'Urbanisme.

Trois mille personnes de l'agglomération, dont une majorité de Montoirins, ont signé une pétition contre le projet. Ensuite, des interrogations légitimes sur les rejets dans l'air et l'eau, sur les besoins de nouvelles structures pour éliminer les déchets industriels en Pays de la Loire, enfin sur le site retenu à proximité d'un secteur peuplé de la commune.

Question : Après le vote défavorable du Conseil municipal de Montoir, où en est-on ?

Réponse :

Effectivement, le Conseil municipal a émis un vote défavorable au projet, à l'unanimité !

Cependant, le Commissaire enquêteur vient de rendre, à l'issue de l'enquête publique, un avis favorable au projet, minimisant au maximum la protestation de la population.

Question : Alors, que va-t-il se passer maintenant ?

Réponse :

Le dossier est maintenant dans les mains du Préfet qui doit consulter différents services ou instances avant avis définitif.

J'attends une réponse sur ce dossier de Madame le Ministre de l'Environnement à qui j'ai écrit il y a maintenant plus de deux mois.

Enfin, les associations, en particulier l'AME (Association Montoir Environnement) restent mobilisées.

Vendredi 5 février, trois cent cinquante personnes se sont retrouvées pour avoir des informations et organiser la poursuite de l'action.

La Loire Atlantique en Bretagne ou pas ?

Le débat soulevé par l'organisation d'une manifestation à Nantes pour le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne a relancé le débat et a amené les partis politiques à faire connaître leur position sur ce sujet qui revenait régulièrement au gré des événements politiques.

Il faut dans le même temps mesurer que ce débat n'est pas une préoccupation extrêmement large au regard des 2.500 manifestants venus de la toute la Bretagne et de la Loire-Atlantique à cette manifestation, ou du vote régionaliste aux dernières élections régionales qui a recueilli 2,38% dans notre département.

Michel RICA que nous avons interrogé sur cette question nous a précisé que la Fédération de Loire-Atlantique du PCF n'était pas favorable au rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne.

Il y a un débat historique, culturel voire traditionnel qui paraît bien accessoire au regard des enjeux européens.

Selon nous, ce débat s'inscrit dans un contexte actuel européen et d'une volonté libérale extrêmement forte de vouloir adapter de nouveaux espaces régionaux dans le cas d'une Europe fédéraliste. D'ailleurs, la plupart des forces politiques de ce département inscrivent leur position en fonction de ces grandes régions européennes.

Pour la Fédération du PCF de Loire-Atlantique, la question majeure n'est donc pas le redécoupage régional, mais quels choix politiques pour quels équilibres socio-économiques de développement dans « les régions » ?

Que la Loire-Atlantique soit dans la région des Pays de la Loire ou en Bretagne, la question de la place des citoyens dans l'élaboration des choix politiques et économiques reste posée.

Election cantonale partielle à Paimbœuf

Suite à l'annulation de l'élection qui avait vu Yannick Lebeau (PS) l'emporter de quelques voix lors du scrutin de mars 1998, les électeurs vont être une nouvelle fois appelés à passer par l'isoloir le dimanche 21 mars.

L'ensemble des formations politiques ont déjà fait connaître leur candidat, voire leurs candidats au pluriel pour certaines d'entre elles.

Le Parti communiste présentera Jean-Joël MURATI, résidant à Saint-Brévin. Cet ouvrier des Chantiers de l'Atlantique de 44 ans où il est connu comme responsable syndical, il est également engagé dans la vie associative de sa commune. Ce passionné de sports et particulièrement de football aime également la moto qu'il pratique.

Outre l'ensemble de ces activités, les habitants du canton le connaissent. En 1995, lors des élections municipi-



Jean-Joël MURATI sur le marché de Saint-Brévin avec des militants communistes à la rencontre des gens. Il était candidat à Saint-Brévin sur la liste des forces de gauche.

Quand on lui demande le sens de sa candidature, il répond sans hésiter « qu'elle est un bon moyen de peser sur le cours des choses et d'envoyer un message clair sur la nature et le rythme des changements nécessaires ».

« Si des mesures positives ont été adoptées par la gauche depuis son arrivée aux affaires du pays », précise-t-il, « les choses de la vie de tous les jours ont peu changé pour les gens. Le vote communiste doit faire prévaloir les exigences légitimes concernant l'emploi, les salaires, les retraites, la santé, la protection sociale ou les services publics ».

De multiples initiatives publiques se dérouleront sur le canton : le contact avec la population sur les marchés, aux portes des entreprises, est quotidien. Une candidature citoyenne tournée sur une farouche volonté de se faire entendre à gauche.

Fermeture de la filière d'Histoire des arts et Archéologie

Dans une lettre adressée au Collectif des étudiants d'Histoire des arts et Archéologie, Gilles Bontemps, Conseiller régional communiste, tient à apporter son soutien et explique sa position :

« A un moment où on parle volontiers et abondamment de « défense du patrimoine », il est absurde de sacrifier une filière universitaire spécifique qui correspond à un vrai besoin et qui devrait au contraire être appelée à de multiples et riches développements.

L'archéologie et l'histoire des arts nécessitent bien, à l'échelle régionale, le maintien et le développement d'une formation supérieure, donnant des compétences et des qualifications reconnues, pour la connaissance, la prévention et la valorisation du patrimoine architectural, artistique et culturel. Elle ouvre une perspective intéressante à de nombreux lycéens et étudiants qui souhaitent - souvent avec passion, très légitime - se consacrer de cette manière à l'histoire, sans pour autant faire carrière dans l'enseignement.

En conséquence, vous pouvez être assurés de mon total appui et j'adhère à votre comité de soutien de la filière histoire des arts et archéologie ».

La défense du service public, une bataille des Communistes

Qu'est-ce que la directive européenne, quelles sont ses conséquences en France ?

Depuis plusieurs semaines, le débat est engagé autour de l'obligation faite de transposer en droit français une DIRECTIVE EUROPEENNE en date du 19 décembre 1996 créant un marché européen de l'électricité, ouvert à la concurrence.

Cette directive d'inspiration ultra-libérale fut adoptée sous un gouvernement de droite contre l'avis des forces politiques qui forment l'actuelle majorité de l'Assemblée nationale.

L'obligation faite à la France de se soumettre à cette directive est l'exemple même d'une construction européenne anti-démocratique qui peut et doit être sans attendre conçue différemment.

De quoi s'agit-il avec cette directive ?

Cette directive est l'application concrète de l'article 7A du traité dit de « l'Acte Unique » adopté en 1985.

Elle prolonge aussi l'article 129 B du Traité de Maastricht qui prévoit l'ouverture à la concurrence des transports, des télécommunications et de l'énergie.

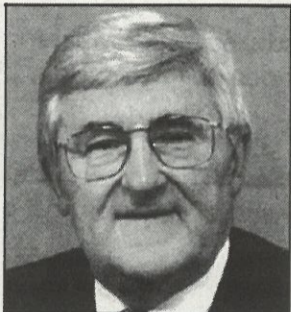
Cette directive prévoit donc « un espace sans frontières où la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et capitaux est assurée ».

Le projet de loi, soumis au débat parlementaire a donc pour objet d'adapter le système électrique français à la logique néfaste et dangereuse de cette directive pour la renégociation de laquelle les Communistes continueront de lutter. En effet, en livrant le secteur énergétique aux marchés financiers on s'attaque à la fois aux nationalisations, aux monopoles publics et au service public lui-même.

Telles sont, clairement, les appréciations très critiques portées par les parlementaires communistes sur le projet de loi visant à la mise en oeuvre de la directive européenne.

Ceci étant, dès l'instant que l'adaptation de la directive est soumise au débat parlementaire, les députés communistes se sont battus pour infléchir le texte initial et proposer des amendements.

Ces amendements visant en particulier à conforter et à développer les missions de service public d'EDF, à sauvegarder ses prérogatives dans la mise en oeuvre des choix énergétiques du pays, à renforcer le rôle du Parlement en la matière, ainsi que la place des usagers dans les instances de décision en créant un observatoire du service public de l'électricité.



Dans le journal de la Fédération des Côtes d'Armor, le Député communiste Félix Leyzour, élu de ce département à l'Assemblée nationale, donnait il y a quelques jours dans un atelier le sens de la bataille qu'ont livrée les députés communistes.

Nous publions cet article.
La bataille d'amendements des députés com-

munistes pour le service public

Le débat sur « la directive européenne » concernant l'électricité a eu lieu ainsi que le vote final à l'Assemblée nationale.

Il n'est sans doute pas inintéressant d'apprécier la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui, telle qu'elle a évolué sous l'effet de « la bataille » politique menée par le groupe communiste.

On sait que les parlementaires communistes sont opposés au principe d'un marché concurrentiel de l'électricité. Cela étant, devons-nous nous draper avec superbe, dans le rappel de cette position et renoncer à mener le combat pour

faire évoluer le texte de transposition en droit français de la directive européenne ?

Non, ce n'est pas la voie que nous avons choisie. Nous avons choisi d'empêcher que la directive s'applique dans toute sa brutalité. Nous avons choisi d'en réduire le plus possible les effets négatifs et de combattre pour faire avancer le service public. Trois préoccupations ont motivé les amendements déposés par notre groupe.

En premier lieu, n'introduire en droit français que les strictes obligations édictées par la directive européenne.

En second lieu, prendre au mot l'intitulé du projet

de loi dit « de modernisation du service public ».

En troisième lieu, actionner tous les leviers qui peuvent faire avancer la démocratie et renforcer l'aspect social.

Le débat et le combat ne s'arrêtent pas le 2 mars. J'ai la conviction que ce que nous avons fait avancer au grand dam des partisans du libéralisme, ouvre un meilleur champ d'intervention pour les forces démocratiques en leur offrant des possibilités d'action qu'elles n'auraient pas eues si la directive s'était appliquée dans son intégralité.

Félix LEYZOUR
Député

LES QUESTIONS EN DEBAT

Question :

1 - Il se dit parfois qu'il suffirait que les députés communistes votent contre la loi de transposition de la directive pour que EDF retrouve les prérogatives découlant du statut de 1946...

Réponse : Faux

L'article 7A du traité dit de « l'acte unique » adopté en 1985 et l'article 129B du Traité de Maastricht font l'obligation aux Etats de s'y soumettre. En clair, ce sont les instances européennes qui prédominent et à défaut d'une adaptation par une loi, les instances juridiques européennes imposeront leurs vues...

Question :

2 - Les parlementaires de droite qui ont adopté la directive ultra-libérale du 19 décembre 1996 d'ouverture à la concurrence, ont annoncé qu'ils voteront contre la loi. Est-ce pour mieux préserver le statut de 46 ?... et faudrait-il que les parlementaires communistes leur emboîtent le pas ?

Réponse : Résolument NON !

Les parlementaires de droite sont opposés à la loi car le texte amendé, ne répond pas suffisamment à l'inspiration ultra-libérale de la directive.

Sûrement auraient-ils préféré un texte unilatéral évitant le débat parlementaire sur cette question.

Ceci est tellement vrai que la droite s'est toujours attaquée au statut de l'entreprise publique et à son personnel.

L'offensive la plus marquante de ces derniers jours a été illustrée par de vio-

lentes déclarations contre la mise en oeuvre des 35 heures...

Il est clair que le vote de la droite contre le projet de loi ne vise pas à conforter le statut de l'entreprise publique mais précisément le contraire.

La droite sait aussi que le meilleur moyen de garantir une mise en oeuvre



ultra-libérale de la directive, est d'éviter d'avoir à se prononcer sur un projet de loi.

Les parlementaires communistes ne tomberont pas dans ce piège :

- Ils concourent à réorienter la construction européenne et à modifier les directives qui en découlent.

- Ils oeuvrent pour un projet de loi garantissant au mieux les prérogatives de l'entreprise publique.

- Ils n'entendent pas donner l'occasion à la droite de se saisir d'une opportunité pour faire voler en éclats un projet de loi pour laisser surgir « par derrière » la libre application, sans loi, d'une directive ultra-libérale.

Question :

3 - Le projet de loi amendé, soumis au vote en l'état, sera-t-il adopté ? Et demain ?

Réponse :

Le pire serait que s'applique la directive elle-même, adoptée rappelons-le au temps du « modèle Thatcher » qui l'a inspirée.

Toute la bataille des députés communistes a consisté à limiter les dégâts de la déréglementation, à limiter l'ouverture à la concurrence, à interdire la spéculation sur les ventes d'électricité, à introduire dans le droit français la notion de droit à l'électricité permettant une tarification spéciale pour les plus démunis et l'interdiction des coupures.

Cette directive doit être réexaminée au niveau européen l'an prochain. Aussi, il y aura le vote du 2 mars... et l'après 2 mars.

Les reculs sur le projet de loi initial montrent que, même sur les pires dossiers, tel celui de la directive européenne sur l'électricité, **on peut faire bouger les choses dès lors que la volonté politique - celle des Députés communistes - et les exigences du mouvement social - celle des agents EDF et des usagers - s'épaulent. Cette façon de faire doit maintenant continuer, s'amplifier pour qu'en France et en Europe prévale la logique de service public et non pas celle du privé et de la finance.**

Les évolutions du projet de loi relatif à la modernisation et au développement du service public de l'électricité sous l'influence du groupe communiste à l'Assemblée nationale

Il est évident que l'ouverture de la production à la concurrence et que l'éligibilité des gros consommateurs imposées par la directive sont porteuses de très gros risques de dégradation du service public de l'électricité.

Dans ce cadre, le groupe communiste à l'Assemblée nationale a fait des propositions pour défendre, et développer le service public de l'électricité et la capacité de la nation à maîtriser les choix énergétiques du pays. Son action s'est faite principalement dans quatre directions : développer les missions de service public, démocratiser son fonctionnement, limiter l'entrée des intérêts privés dans ce secteur et enfin renforcer la partie sociale du texte. Sur chacun de ces points plusieurs des propositions du groupe communiste ont été entendues et inscrites dans la loi.

I - Développer et défendre le service public

Si le titre du projet de loi exprime l'idée de développement du service public de l'électricité, son contenu était beaucoup trop défensif. Les avancées principales obtenues dans le débat sur ce point sont au nombre de 4 :

- Il a été inscrit à l'article 1 de la loi du « droit à l'électricité pour tous ».
- Le principe de l'élargissement des dispositifs prévus par la loi du 1er décembre 1988 relatif au RMI (art 43-5 et 43-6 de cette loi) a été obtenu. Il vise à garantir le droit à l'électricité pour tous en développant les missions d'aide d'EDF à la fourniture d'énergie aux personnes reconnues en situation de précarité.
- La loi prévoit maintenant l'établissement d'une tarification sociale pour une

fraction de la consommation des usagers les plus modestes.

d) Le principe de tarification de l'électricité aux coûts de revient a été inscrit dans la loi. Cette notion qui ne s'applique qu'aux clients non éligibles ne doit pas brider le développement du service public mais être une garantie pour que la concurrence dans le secteur des gros consommateurs ne se fasse pas au détriment des ménages. Elle permet également que les gains de productivité se traduisent en baisse des prix pour tous.

e) Les missions du service public de l'électricité ont été élargies afin de prendre en compte les enjeux environnementaux en reconnaissant entre autres qu'il doit contribuer à « la qualité de l'air et à la lutte contre l'effet de serre ».

II - Démocratisation du service public et de la politique énergétique

Le projet de loi procède largement de la libéralisation par l'intégration des exigences de la directive et de l'étatisation. Il ne contenait, à l'origine, pratiquement aucune mesure contribuant à une démocratisation du service public. Des propositions du groupe communiste ont été adoptées dans le but de donner aux usagers et aux personnels des pouvoirs d'intervention afin d'être des contre-pouvoirs faisant émerger les besoins de développement du service public.

a) Le projet de loi prévoit maintenant des observatoires régionaux et un observatoire national du service public de l'électricité. Ils sont composés d'usagers domestiques et professionnels ainsi que

de représentants des organisations syndicales et des producteurs d'électricité. Créés auprès des conseils économiques et sociaux, régionaux et nationaux, ils ont vocation à examiner les conditions de mise en oeuvre du service public et en particulier la tarification.

b) La proposition de réactiver les comités régionaux de distribution a été acceptée.

c) Le rôle du Parlement dans la définition de la politique énergétique a été réaffirmé. Avant le 31 décembre 2002 une loi d'orientation sur l'énergie doit définir les orientations de la programmation pluriannuelle des investissements de production.



Claude Billard, député communiste qui, il y a quelques jours, était dans notre département où il animait une rencontre à la Centrale de Cordemais et en soirée un débat sur les services publics, répondra dans une prochaine édition à une interview des Nouvelles.

III - Limiter l'entrée des intérêts privés dans le secteur de l'électricité et protéger l'entreprise en charge du service public d'une concurrence déloyale

En allant sur certains points au-delà de la directive, le projet de loi prévoyait des dispositions privilégiant des intérêts privés. Par ailleurs, il ne donnait pas tous les moyens à EDF pour protéger ses missions de service public face à la concurrence. L'action du groupe communiste a permis de faire échouer plusieurs tentatives d'utiliser la transposition de la directive pour inscrire dans la loi des principes et autoriser des pratiques contraires à l'intérêt du service public.

a) Une limitation forte des activités d'achat pour revente de l'électricité a été acceptée. Le projet de loi initial allait bien au-delà des exigences de la directive en autorisant les activités de grossistes en électricité et en permettant au producteur de compléter leur production en achetant de l'électricité. Ces dispositions portaient en germe la création d'un marché à court terme. Le débat a permis de revenir sur ces points. Dès lors l'achat pour la revente n'est plus autorisé que pour les producteurs et dans une proportion de leur production annuelle. Si cette limite n'a pas été inscrite dans la loi, elle pourrait être de l'ordre de 20%.

b) Le texte de Pierret, Ministre de l'Industrie, n'envisageait pas de durée minimale des contrats de vente de l'électricité entre les producteurs et les clients éligibles. La puissance publique se privait ainsi des moyens de mettre en application la planification des investissements qu'elle avait choisie de faire. De plus cette carence du texte donnait la possibilité aux gros clients de choisir sur le très court terme leurs producteurs. La contradiction

croissante qui risquerait d'apparaître entre l'instabilité de la demande et les contraintes de long terme inhérente à la production électrique pouvait être très déstabilisante.

Le vote d'un amendement communiste a permis d'instituer une durée minimale de 3 ans pour ces contrats.

c) Les missions de service public d'EDF imposent à l'entreprise de vendre l'électricité aux clients éligibles lorsque le fournisseur privé pour des raisons techniques est dans l'incapacité de répondre à la demande ou pour compléter son offre insuffisante face à la demande. Cette obligation fait peser des risques de sous-utilisation des moyens de production de l'entreprise publique qui devait garder en réserve les capacités de répondre à une demande ponctuelle et de court terme.

Pour faire face à ces dangers, le groupe communiste a obtenu que la tarification de ces fournitures tiennent compte de la faible utilisation des installations de production mobilisées pour ces fournitures afin que les coûts induits pour cette obligation soit supportée par ceux qui les occasionnent et non par les usagers.

d) L'action des Communistes a également limité la possibilité pour un producteur d'électricité de fournir ses établissements même s'ils étaient non éligibles. Le texte allait au-delà de la directive sur cette question. Nous l'avons amendé. Il n'est plus autorisé que l'approvisionnement par un producteur de ses établissements, de ses filiales et de sa société même et non les filiales de celle-ci.

IV - Renforcement de la partie sociale du texte

L'intervention du groupe communiste sur cette partie du texte s'est faite selon trois axes :

a) Il a été réaffirmé que les accords professionnels qui complèteront dans l'avenir les dispositions statutaires devaient enrichir le statut. Ils doivent la compléter dans des « conditions plus favorables aux salariés ».

b) En réponse à une question de Jacqueline Fraysse, député communiste, sur le statut des personnels des filiales des entreprises de production d'électricité, le

ministre a déclaré que « le personnel des filiales des producteurs dont l'activité principale est directement liée à l'électricité sera sous statut ».

c) Enfin, à propos de la nécessité de ne généraliser un accord professionnel que s'il a été signé par des organisations syndicales représentant une majorité aux élections professionnelles, le ministre a retenu la justesse de notre souci et a annoncé que la question était examinée au ministère du travail.

22-23 mai 1999

LA FETE DES NOUVELLES:

C'est parti pour faire une nouvelle et grande fête

RACHID TAHA EN CONCERT LE DIMANCHE



La décision de donner ce coup de « Jeune » va offrir au Parc Paysager de Saint-Nazaire durant le week-end de la Pentecôte de nouvelles couleurs. Plus d'animation, un concert, une grande soirée cabaret le samedi soir, une partie politique plus dense, plus interactive, ouverte à quelques jours des élections européennes, telles sont les premières annonces que nous pouvons faire. Au fur et à mesure des parutions des Nouvelles, qui nous séparent des 22-23 mai, nous vous proposons d'entrer ensemble à l'intérieur de notre Fête.

Entre France incertaine et Algérie déchirée, Rachid Taha, Cheb Mami et Faudel, musiciens d'ici et de là-bas, évoquent le Raï, le poids des traditions, l'exil et le souvenir d'un pays dont la blessure actuelle aggrave celle qu'ils portent déjà en eux. C'est le cri de l'album 1, 2, 3 Soleil dans lequel on retrouve Khaled, Faudel et Rachid Taha, ce dernier s'exprimera à 17h00 sur une grande scène dans le cadre d'un concert exceptionnel.

Les 23 et 24 mai, week-end de la Pentecôte, se déroulera la Fête des Nouvelles.



Jean-René Teillant, Responsable de cette initiative qui marque chaque année le Parc Paysager, a bien voulu répondre à nos questions.

■ **NLA : Nous sommes à 10 semaines de la Fête, peux-tu nous dévoiler ce qui va changer cette année ?**

Jean-René Teillant : Nous avons depuis 2 ou 3 ans et particulièrement l'année dernière, avec la venue de Robert Hue, voulu redonner un nouveau souffle à notre fête. Tous ceux qui étaient présents lors de la dernière édition l'ont constaté avec satisfaction.

Nous voulons, pour cette année, franchir un nouveau pas. Donner à la Fête des Nouvelles par son contenu, par les moyens de communication que nous entendons développer, une dimension qui la placera comme une fête incontournable sur notre département.

■ **NLA : Tu nous mets l'eau à la bouche, peux-tu aller plus loin ?**

JRT : Tout d'abord, sur la partie politique, nous profiterons d'être à quelques semaines des élections européennes pour aller au delà de ce que nous faisons habituellement.

Nous pouvons dès à présent dire que Denis Cohen, membre du Comité national et candidat aux élections européennes sera parmi nous, mais également une personnalité de tout premier plan, également candidat sur la liste conduite par Robert Hue.

Nous profiterons de cette double présence pour instaurer sous des formes nouvelles et originales le débat sur les questions d'actualité, en présence de signatures de la presse.

■ **NLA : Pour la partie spectacle ?**

JRT : Une innovation également. Nous avons décidé de ne plus offrir un spectacle aux participants de notre Fête, mais un véritable concert avec l'un des chanteurs d'1, 2, 3 Soleil, Rachid Taha. C'est un pas dans la qualité et le contenu de la partie spectacle que nous franchissons ainsi. Nous disons concert, car nous mettons en place toute une série de disposition avec une billetterie spécifique, une grande scène, etc...

■ **NLA : Va-t-on vers d'autres surprises pour cette édition 1999 ?**

JRT : Oui, nous travaillons actuellement à toute une série d'initiatives nouvelles sur la Fête le samedi et le dimanche. Par exemple, en reconduisant ce que nous avions proposé l'année dernière, le samedi soir : une soirée cabaret avec dîner sur le thème de la mer et des chants marins.

■ **NLA : Va-t-on vers des nouveautés sur la partie culturelle ?**

JRT : Là aussi, nous profiterons de notre acquis de l'année dernière pour donner aux livres et vraisemblablement aux moyens modernes de communication une grande place sur notre Fête.

Il n'est pas démesuré que de dire que la place du livre et des médias se retrouvera dans une véritable cité du livre, sur laquelle nous reviendrons prochainement.

Des expositions, des débats sur des thèmes précis avec des intervenants de renommée sont également en préparation.

■ **NLA : Beaucoup d'ambition donc pour l'édition 1999 ?**

JRT : Beaucoup d'ambition pour cette Fête qu'il nous faut partager avec les Communistes et beaucoup d'autres gens qui vont être les artisans de son succès en assurant une large participation.

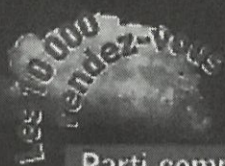
Dans les jours qui viennent, la diffusion de la vignette donnant droit à l'entrée gratuite va être lancée dans le département.

Nous avons 10 semaines pour multiplier les rencontres, proposer largement à des milliers de gens de venir à la Fête, organiser les transports, en un mot, lui donner un ton nouveau et offensif.

A suivre

Parti ouvert cherche esprits libres

pour construire avenir ...



Parti communiste français

▶ Nantes : les Portuaires à l'offensive

Avec la casse du statut des dockers en 1992, le Parti a connu une longue période de difficultés (à cette époque les effectifs salariés des dockers de Nantes sont passés de 290 à 58, ceux de la cellule des dockers, d'une quinzaine à 8 dont seulement 2 actifs). Il n'y avait pas, alors, d'implantation au Port autonome.

Depuis, les choses ont changé grâce aux efforts et à la persévérance des camarades restants, aux initiatives multiples de la Fédération, de la Section et des élus communistes qui ont tissé des liens forts avec la communauté portuaire. Cela sur la base d'un important travail pour la défense et le développement du port dans sa globalité (Nantes, Montoir, Donges, Saint-Nazaire) face à toutes les tentatives de remise en cause notamment du site nantais et sur la base aussi d'une mise en oeuvre largement partagée de la politique du Parti en mutation. Aujourd'hui, on peut véritablement parler de reconquête.

En effet, il existe maintenant une cellule très active des portuaires communistes de Nantes animée par Paul Plantive. Avec 18 adhérents à ce jour (dont 16 actifs et 2 retraités), elle vient à nouveau de dépasser les effectifs de l'année précédente.

Malgré les difficultés inhérentes à la profession (les horaires de travail très différents, tout le monde ne travaille pas au même moment, on ne peut prévoir qui travaille et quand, 2 ou 3 jours avant, etc), globalement qu'il puisse ou non participer de ce fait aux réunions de cellule, chacune et chacun est associé à tout ce qui se fait, que l'on soit 5 ou 12 à la réunion.

Pas de secret à cela, les responsables sont sur le terrain, ils développent un lien régulier avec les adhérents et leurs collègues de travail sur le tas ou à domicile. Les réunions de cellule sont toujours ouvertes, il est fréquent que des camarades non adhérents participent aux réunions, tous recevant ensuite (présent ou pas) un compte rendu de la réunion.

Deux exemples récents: 1) la réunion du 11 février, beaucoup de camarades ne travaillant pas, 12 personnes présentes à la réunion dont 5 non communistes, 1 adhésion, 6 livres de Robert HUE vendus portant le total à 8.

2) La rencontre publique du 5 mars: 13 présents malgré quelques désistements de dernière heure, 3 non communistes, une des personnes qui n'avait pu venir au dernier moment donnait son adhésion le surlendemain.

Ce qui est sûr, c'est que le débat est vif et large, il porte autant sur les questions de tous les jours, sur le besoin que ça bouge plus fort à gauche, sur la place plus nécessaire que jamais du P.C.F. et de son rôle constructif indispensable que sur les questions portuaires.

D'ailleurs, la cellule a décidé d'organiser prochainement une initiative publique à Nantes sur le besoin d'un véritable développement du Port dans la complémentarité de ses sites, au cours de laquelle des propositions seront avancées, mais nous y reviendrons prochainement.

FORUM

200 personnes adhérentes ou non au Parti Communiste, acteurs de la vie sociale, associative et syndicale étaient réunies lors du Forum organisé par la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F., aux Salons Mauduit à Nantes.

Comment faire bouger les choses, en France et en Europe? Comment le Parti Communiste intervient-il en ce sens? Le mouvement social pèse-t-il avec assez de force pour que s'opèrent de véritables changements de structures? Voici quelques unes des questions qui ont alimenté un large débat, un débat ouvert, contradictoire, sans concession où chacun a pu s'exprimer et donner son avis.

Les Nouvelles étant « bouclées » en même temps que se déroule ce Forum, nous vous proposons de revenir dans notre prochain numéro sur cette intéressante initiative qui, aux réactions de la salle, répond à un besoin réel de débat et d'échanges entre citoyens et entre citoyens et le Parti Communiste Français.

Les Communistes ont débattu de l'orientation et de la conception de la liste conduite par Robert Hue à l'élection européenne

Les 13 et 14 mars derniers, le Conseil national du P.C.F. s'est réuni pour prendre en compte les éléments de la consultation des Communistes sur la constitution de la liste proposée à l'élection européenne, rendue publique avec l'ensemble des colistiers, et discuter de la participation communiste à la campagne.

L'achèvement d'un processus entamé plusieurs mois plutôt par le débat

Nantes le 2 mars pour les militants de l'agglomération nantaise, l'autre à Saint-Nazaire le 4 mars pour ceux de la région nazaréenne.

L'occasion pour nombre de militants de revenir sur la mutation de notre parti et son ouverture, sur l'identification des propositions alternatives des Communistes, sur les conditions du changement en France et en Europe... Quelques extraits d'ex-

contester l'ultralibéralisme et à être euro-progressistes? Poser la question, c'est y répondre. » ... « Il faut sortir les Communistes de leur ghetto. Qu'a-t-on à craindre du débat d'idées? Le parti a des propositions. D'autres engagés comme nous contre l'ultralibéralisme, voire le social-libéralisme en ont aussi. et si on les confrontait? » ... « la liste européenne telle qu'elle est proposée représente un acte fort de notre mutation. Celle-ci doit aller plus loin. » ... « La mutation... d'accord, mais jusqu'où aller avec des gens qui ont voté oui à Maastricht en 1992 ?... »

Un débat on le voit sans concession, ni tabou, à la hauteur des commentaires que l'idées de la « double parité » de la liste communiste a suscité dans le pays. Un débat duquel il ressort une volonté clairement réaffirmée, à la fois de porter davantage les axes de propositions du parti pour réorienter de façon progressiste la construction européenne (une Europe pour l'emploi, une Europe démocratique, une Europe solidaire), mais aussi de contribuer au rassemblement des citoyens par delà leur opinion sur les Communistes pour construire ensemble le réponses alternatives dont la France et l'Europe ont besoin.

Un débat, certes loin d'être achevé mais dont la campagne de l'élection européenne représente bien un enjeu majeur.

Yann Vince



avec les Communistes de notre démarche européenne (les propositions du P.C.F. pour réorienter la construction européenne) et poursuivi par les deux réunions du Comité national de janvier et février et la consultation des Communistes sur les propositions d'orientation et de conception de la liste.

Une consultation qui s'est organisée, outre par les réunions des organismes de direction (Comités de section et fédéraux) mais aussi dans notre département par des discussions au niveau de certaines cellules et à l'occasion de deux assemblées de Communistes: l'une à

pressions de militants entendues:

« Les choix politiques mis en oeuvre ne sont pas à la hauteur du mouvement social de 1995.

Comment porter à l'occasion des européennes une politique alternative? » ... « la double parité hommes/femmes et communistes/non communistes est un élément important de notre ouverture mais la mutation ne nous amène-t-elle pas à en rabattre sur notre identité? » ... « tout ce qui permettra de mettre mieux en phase notre parti avec la diversité du mouvement social est positif. Sommes-nous les seuls à

▶ Nantes : échanger, débattre ensemble

La cellule Guy Mocquet du centre-ville avait décidé cette année d'organiser une rencontre publique autour d'un apéritif suivi d'une sympathique choucroute. Ce sont donc plus de 18 personnes communistes et non communistes qui se sont retrouvées pour échanger leurs avis à propos de la situation politique et sociale de notre pays.

La question du rôle du Parti communiste, sa mutation et la démarche qu'il a engagé pour construire une liste aux élections européennes a été abordée avec franchise par les participants.

Satisfaction de voir le Parti communiste s'inscrire dans une mutation qui le rend plus proche et

mieux compris par des gens qui s'en sont éloignés.

Inquiétude pour quelques-uns qui ne voient pas le Parti assez combatif vis-à-vis du social-libéralisme.

Discussion pour faire connaître ou rappeler la démarche stratégique du PCF, le rôle des députés, dans le cadre de la majorité plurielle et du rapport de force et puis constat pour faire mesurer que le changement ne pourra s'engager résolument que si les intéressés interviennent.

Intérêt aussi pour la liste conduite par Robert Hue qui porte la parité homme-femme. Si le Parti, à travers les élections, a toujours porté

cette question, chacun s'accorde à dire que cette liste sera vraiment une liste féministe.

Gravité aussi dans cette rencontre, après qu'un couple de jeunes gens aient rappelé les 6 millions de pauvres, la misère, les difficultés du quotidien et l'urgente nécessité de s'attaquer à ces questions cruciales. Que face à cette misère grandissante, il est urgent d'innover, de construire des réponses enfin neuves, en fait un véritable projet de société à l'opposé des vieilles recettes.

Proposition pour se retrouver au Forum organisé par la Fédération du PCF et prolonger à plusieurs centaines de voix l'ensemble de ces ques-

tions, interpellations, pour permettre aussi à tous ceux qui le souhaitent de dire ce qu'ils pensent de la situation et réfléchir ensemble au prolongement à donner pour que les choses changent vraiment.

Solution des mots croisés

Horizontalement

1) Tourbillon. 2) Orsel. Aise. 3) Ut. Nérites. 4) Rimini. Er. 5) Lee. Nègres. 6) Or. Ciné. Nu. 7) Rues. Eta. 8) Rails. Et. 9) Oise. Epate. 10) Ustensiles.

Verticalement

I) Tourlourou. II) Ortier. Ais. III) Us. Me. Rist. IV) Réni. Culée. V) Blennies. VI) Riens. Es. VII) Lai. Ge. Epi. VIII) Liter. Etal. IX) Osèrent. Té. X) Nés. Suaves.

A propos de l'hôpital de Blain

Michèle Picaud, Conseillère régionale communiste s'est adressée le 3 mars dernier à Martine Aubry sur la question du nouveau schéma régional d'organisation sanitaire et particulièrement de la partie psychiatrique.

On peut lire dans ce courrier que :

« Considérant les particularités de la Région des Pays de la Loire, première région de France pour la mortalité par suicide également marquée par une forte pénétration de l'alcoolisme, j'entends bien que vous puissiez nous garantir qu'aucune décision ne sera prise sans que cette large concertation ait eu lieu.

Dans ce sens, particulièrement sensible et attachée à ce que la santé mentale ne soit pas le « parent pauvre » de notre système de soins, je me permets d'attirer votre

attention sur la situation concrète du Centre Hospitalier de Blain en Loire-Atlantique.

Reconnu comme un centre de qualité bien au-delà du territoire régional, il se trouve en situation de ne pouvoir satisfaire à l'ensemble de ses missions, notamment en raison de l'insuffisance notoire des effectifs médicaux : postes non pourvus, absences non remplacées, congés de maternité, temps partiel, etc...

Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'activité du CHS n'a cessé de croître... »

et de poursuivre :

« Une politique de santé soucieuse de favoriser l'égalité de l'accès aux soins doit se donner les moyens humains et matériels de concrétiser ses objectifs. Or, dans le cas du CHS de Blain, ces conditions ne sont pas réunies. L'absence

de médecins se traduit par un allongement de la durée des hospitalisations et des consultations des nouveaux patients qui ne sont plus assurées.

Le centre fonctionne « à l'envers » de vos objectifs et de vos ambitions qui prônent

efficacité de la prévention que de la réalité des moyens mis, le plus largement possible, à la disposition des citoyens.

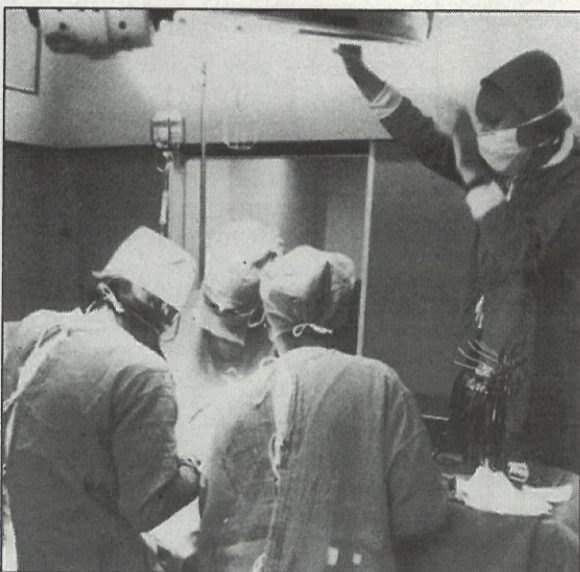
Il faut savoir que les médecins du privé à qui sont adressés les patients sortants réagissent. Ils se disent

Dans le domaine si particulier de la santé mentale, il faut aujourd'hui d'importants moyens pour accueillir, soulager et guérir si possible. Le personnel hospitalier a toujours fait preuve de beaucoup d'attachement à son métier.

nale de l'hospitalisation propose autoritairement une réorganisation technocratique de la carte hospitalière régionale. Ce qui se traduit par la remise en cause de nombreuses années de travail et d'investissement de celles et ceux qui ont contribué à définir et à développer un projet cohérent pour une offre de santé mentale moderne et progressiste dans la région ».

En conclusion, Michèle Picaud précise :

« Comme vous le dites vous-mêmes, notre pays a les moyens d'une politique de santé systématiquement soutenue en se donnant pour objectifs principaux les réponses les plus appropriées, les plus humaines aux besoins qui, dans le cas du CHS de Blain, ont été pour l'essentiel évalués ».



un raccourcissement des durées de séjour à l'hôpital et une plus grande information incitative pour convaincre tant de l'ef-

limités dans leurs prescriptions alors que les patients sortant de psychiatrie subissent souvent des traitements lourds et variés.

Aujourd'hui, du fait des conditions matérielles et médicales dans lesquelles il l'exerce, nous assistons à une fragilisation de nombreux liens humains, fragilisation qui menace l'efficacité et le progrès sanitaire.

Il lui faut surtout de l'humanité, c'est-à-dire une équipe pluridisciplinaire suffisante, bien rémunérée, bénéficiant de formations continues de qualité et exerçant sa mission dans des conditions qui permettent le plein épanouissement de leur savoir.

De son côté, le directeur de l'agence régio-

DE VOUS A MOI VIRTUEL

Je suis de ceux qui pensaient qu'avec la fin de ce millénaire, l'homme civilisé (?) en aurait fini avec les erreurs qui peuplaient l'imaginaire de nos ancêtres et commandaient parfois des comportements irrationnels à l'exemple de la « grande peur » de 1789 et des « esmotions » suivantes.

Et voilà que l'imaginaire fait un retour en force, inattendu sous la forme du « virtuel ». A la base, c'est un mélange d'images vidéo et de bidouillage électronique. A l'arrivée, c'est un monde de violence, de guerre et de mort dans lequel l'individu est censé transférer ses bas instincts.

Sauf que c'est le contraire qui se produit : dans la société déstructurée des grandes agglomérations, ce sont les bas instincts de l'image qui se transfèrent dans la psychologie d'enfants sans repères. On connaît la suite, des sauvages en pompiers agressés,

bus en grève, enseignants et policiers molestés.

Cependant comme moi, vous vous croyez à l'abri de tels transferts. Est-ce si sûr ? De ces agriculteurs qui abattent des arbres à la tronçonneuse sur le bord de nos routes à ceux qui saccagent un ministère « pour faire parler d'eux » n'y a-t-il pas une dérive où le virtuel prend le pas sur le réel ? Mieux : nos télévisions, sans doute par CNN interposé, sont en train de nous habituer à ce refrain quotidien : « des avions américains et britanniques ont tiré plusieurs missiles sur des objectifs en Irak après avoir été accrochés par des radars ». Comment un radar peut-il « accrocher » un avion ? J'avoue avoir du mal à avaler ce genre de virtuel, comme les récents faux reportages de TF1 et FR3.

Comme quoi les sauvages ne sont pas les seuls à mériter quelques coups de pied où je pense. Pour une fois, bien réels.

Nouvelle Mégane. La voiture la plus sûre de sa catégorie.*

à partir de

89 900^F

Prix pour une Mégane RTE 1.4 5 portes

13 705,17 €



Prenez soin de vous.

<http://www.renault.fr>

*Crash tests Euro NCAP frontaux et latéraux réalisés en janvier 99 sur Mégane Berline. Chaque accident étant unique, de nombreux paramètres peuvent modifier les résultats.

RENAULT SAINT-NAZAIRE

CENTRE AUTOMOBILE DE L'ETOILE
Concessionnaire

380, route de la Côte d'Amour - Océanis
ST-NAZAIRE ☎ 02 40 17 20 20



TRIGNAC AUTOMOBILES
Agent

Zone Commerciale Auchan

RENAULT TRIGNAC ☎ 02 40 90 40 54

nla
LOISIRS

SUPER LOTO

Saint-Malo-de-Guersac

SAMEDI 27 MARS 1999

20 heures - Salle des fêtes

● 8 JOURS SUR LA COSTA BRAVA
(voyage et pension complète)

● Téléviseur couleur 55 cms

● Four micro-ondes

● Vélo V.T.T.

● Radio cassette stéréo laser

● Perceuse électrique



et de nombreux autres lots

Bar - Pâtisseries - Café

Organisation : Cellule E Kerival

PRIX
DES
CARTES :

25 F l'unité
60 F les 3
100 F les 5

► Livre coup de cœur

L'Europe que nous voulons

Yves Salesses

La réalité de la mondialisation rend l'Europe nécessaire. Mais quelle Europe, pour quoi faire ? Et comment la faire pour qu'elle soit vraiment celle que nous voulons et non plus celle qu'on nous impose ?

C'est à ces deux questions qu'Yves Salesses s'attache à répondre dans cet essai aux visées à la fois pédagogiques et pratiques.

Pédagogiques d'abord. Combinant les approches juridique, historique, économique et politique, il fournit les connaissances indispensables à la compréhension du débat.

Pratiques surtout. Sa critique inédite de l'actuelle construction européenne, qui s'élabore en marge des citoyens et de leurs aspirations, débouche sur un ensemble de propositions concrètes, contribution à l'élaboration d'une Europe résolument sociale et citoyenne.

Editions Fayard - 89 F (Frais de port 16 F)

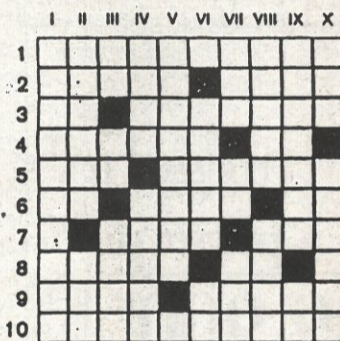
Vos commandes peuvent être adressées à :

Librairie de la Renaissance
1 allée Marc Saint Saëns, BP 1157
31036 TOULOUSE Cedex

Yves Salesses
L'Europe
que nous
voulons

Fayard

► Mots croisés



Horizontalement

- 1) Vent impétueux qui souffle en tournoyant. 2) Peintre français. Confort. 3) Note. Gastéropodes des mers chaudes. 4) Ville d'Italie. Fin de verbe. 5) Commandait les sudistes. Ne signent jamais. 6) Métal. Distraction moderne en abrégé. Comme un ver. 7) Artères. Lettre grecque. 8) Chemins de fer. Conjonction. 9) Département. Etonne. 10) Instruments et meubles.

Verticalement

- I) Fantassin du bon vieux temps. II) Fouetter avec des orties. Planches. III) Coutumes. Pour moi. Economiste français. IV) Peintre italien ; massif de maçonnerie. V) Poissons de forme bizarre. VI) Petites choses. Dans un titre. VII) Poème du Moyen Age. En guerre. Haut de tige. VIII) Superposer des poissons. Boutique du boucher. IX) Tentèrent. Dans les règles. X) Arrivés. Très agréables.

le 18 mars

un grand pas dans l'histoire de l'humanité

DU LUNDI AU VENDREDI

L'Humanité

28 à 32 pages,
couverture en couleurs

7 F

LES SAMEDI ET DIMANCHE

L'Humanité hebdo

56 pages, dont
24 en couleurs

15 F